

Ville de Roanne
Service Vie des Quartiers

Compte rendu du Conseil de Quartier PARIS
mercredi 29 septembre 2021

- M. le Maire,
- Alain Blanchard, Président du Conseil Paris,
- Catherine Dufossé, vice-Présidente du Conseil Paris,
- Les membres du conseil de quartier Paris,
- Nathalie Goutorbe, Cheffe de Cabinet du Maire
- Céline Rodrigues, Responsable du Service Ingénierie, Ville de Roanne,
- Agnès Desporte, Responsable du Service Vie des Quartiers, Ville de Roanne,
- Olivier Jandard, Responsable du Service Proximité, Ville de Roanne,
- Jean-Luc Condette, Directeur Général Adjoint des Services, Ville de Roanne,

ont assisté à cette séance.

M. Blanchard accueille les participants, fait approuver le compte-rendu de la dernière séance et laisse la parole à M. le Maire.

M. le Maire informe les conseillères et conseillers du départ quasi imminent d'Agnès Desporte qui va rejoindre la Nouvelle Calédonie afin de suivre son conjoint pour raisons professionnelles.

M. le Maire remercie chaleureusement Agnès Desporte pour tout le travail accompli au sein des huit conseils de quartier, en lui souhaitant de réussir dans son nouveau projet professionnel.

Le service Vie des Quartiers va être réorganisé.

M. le Maire souhaite présenter quatre projets phares du mandat et les décline.

Les images projetées sont disponibles sur le site internet (<https://www.aggloroanne.fr/ville-et-agglo/grands-projets-1352.html>).

Gambetta - République

Le site concerné était occupé auparavant par le cinéma le Palais des Fêtes et des industries textiles ; il s'étend sur environ 2 hectares.

L'îlot Gambetta - République va accueillir un équipement éducatif et intergénérationnel municipal. Il existe actuellement 3 écoles - Crozon, Paul Bert et Carnot - situées dans des bâtiments anciens, énergivores et non adaptés. C'est pourquoi, en accord avec les enseignants et les personnels, il a été décidé de créer une toute nouvelle école qui comprendra 15 classes, dont 5 maternelles et 10 élémentaires.

En outre, cet équipement accueillera un club sénior - celui de Jean Puy ainsi transféré - plus vaste et mieux équipé, ainsi qu'un centre de loisirs pour adolescents.

Il y aura également dans cet îlot la construction de logements.

Ce projet d'envergure a fait l'objet d'un concours d'architectes et 110 candidats ont soumissionné. Le jury en a retenu 3 qui ont remis des esquisses. Au final le groupement d'architectes Atelier d'Is et Fournel Jeudi (de Roanne) a été retenu.

M. le Maire présente différentes vues, extérieures et intérieures, du futur équipement. Naturellement celui-ci sera Haute Qualité Environnementale, à énergie positive, avec chaufferie bois, récupération d'eau de pluie, ...

La desserte du site s'effectuera par la rue E. Noiroit, le cours de la République et le passage des Bains av Gambetta (passage à pieds et à vélo).

Le début des travaux est programmé pour septembre 2022 (le temps du permis de construire, du choix des entreprises) et l'ouverture lors de la rentrée scolaire en septembre 2024.

Le coût prévisionnel est de 10 M€, sur 7 000 m² dont 5 000 m² construits.

En réponse à la question d'Alain Blanchard, M. le Maire précise que les élèves de maternelle et d'élémentaire seront séparés dans la cour de récréation.

Bords de Loire 2

Au printemps 2021, Bords de Loire 1 a été ouvert au public ; ce réaménagement complet de la place de la Loire est une totale réussite, est particulièrement apprécié des Roannaises et des Roannais.

Il s'agit maintenant de poursuivre avec le réaménagement de l'esplanade des Mariniers et le long du port de plaisance, soit environ 1.8 hectares, soit la superficie de la place de la Bastille à Paris ou de la place Lyautey à Lyon.

Là encore une consultation a été lancée et c'est le cabinet URBICUS qui a été retenu.

L'objectif est de relier Bords de Loire 1 à l'esplanade des Mariniers en pente douce, tout en recomposant le quai Lherminier, le quai de l'île et le quai Cdt de Fourcauld.

La végétalisation de ces espaces est l'objectif premier, en faisant la part belle aux modes doux, plus particulièrement quai Lherminier.

Là encore le public sera invité à déambuler, flâner dans un cadre de verdure apaisant, nouveau poumon vert de Roanne.

Une passerelle piétonne au-dessus de la rue A. Deveaux sera installée afin de faciliter les liaisons.

Le début des travaux est prévu en octobre 2022 pour une ouverture au public à l'été 2024.

En réponse à la question relative à l'impact pour le stationnement de la suppression du parking de l'esplanade des Mariniers, M. le Maire répond que de nouvelles places ont déjà été créées rue P. Dépierre et av de Lyon. Une poche de stationnement sera maintenue sur l'esplanade et le long du quai Lherminier des emplacements seront réorganisés. Enfin la Ville est en pourparlers avec Descours et Cabaud (qui a déménagé à Perreux) afin de racheter une partie de son site en vue de créer un parking.

M. Blanchard demande le devenir du quai de Fourcauld. Celui-ci sera maintenu, avec du stationnement, un sens de circulation et une piste cyclable sécurisée.

Réaménagement de la place de l'Hôtel de Ville et de la rue Jean Jaurès

Dans ce projet, le cabinet Urbi et Orbi a été retenu et a établi plusieurs scénarios d'aménagement. Une réunion publique se tiendra le 18 octobre prochain à 18h sur cette opération. Le choix définitif n'a pas été encore arrêté.

Les options principales portent sur le stationnement place de l'Hôtel de Ville : suppression totale ? maintien de la moitié (40 places) et végétalisation de l'espace ainsi libéré.

En rappelant que le parking de la Berge va être agrandi (+ 70 places), que le projet Foch-Sully intègre un parking de 300 places, compensant ainsi l'éventuelle diminution ou suppression du parking de l'Hôtel de Ville.

La rue J. Jaurès va être repensée, du rond-point A. Briand au carrefour Helvétique.

Là aussi, différents scénarios ont été formulés avec le stationnement, ou non, des deux côtés, des arbres, une piste cyclable sécurisée.

M. le Maire présente ces scénarios.

La concertation doit être poursuivie, plus particulièrement avec les commerçants, les Vitrites de Roanne, les riverains et les habitants.

Le début des travaux est prévu fin 2023, leur réalisation s'effectuera par tranche fonctionnelle sur une durée de l'ordre de 18 mois.

En réponse à la situation du parking ex Euromarché, M. le Maire répond qu'il s'agit d'un parking à la fois privé et réservé aux agents municipaux, qu'il n'est pas aux normes pour une ouverture au grand public, mise aux normes qui serait coûteuse.

M. le Maire confirme que le projet de réaménagement de la place de l'Hôtel de Ville intégrera des parkings pour vélos et que les parkings de substitution seront aménagés avant.

Foch-Sully 2

M. le Maire rappelle l'historique de ce projet : des zones commerciales se sont développées en périphérie - Mably, Riorges - entraînant un affaiblissement de l'appareil commercial de centre-ville, à commencer par la rue Mulsant.

En 2014, M. le Maire et sa municipalité ont décidé de contrecarrer ce mouvement en modernisant et améliorant l'offre commerciale, en accord avec la C.C.I, les Vitrites de Roanne et les commerçants.

Les surfaces actuelles des rues piétonnes (60 à 80 m² en moyenne) sont trop petites pour intéresser les enseignes nationales, recherchant des locaux entre 200 à 500 m² minimum.

D'où le premier projet Foch-Sully, véritable espace de vie avec un centre commercial mais aussi des logements, une résidence seniors, un hôtel, un restaurant et un parking public.

Des investisseurs privés se sont déclarés mais, au fil du temps, ils se sont montrés de plus en plus exigeants financièrement, au détriment de la Ville de Roanne. De plus la crise COVID a fait évoluer la demande en logement, terrasse désormais obligatoire, et les habitudes de la clientèle. L'hôtellerie est sinistrée et les grandes enseignes ont revu leur modèle économique.

Ajoutons enfin que, dans ce premier projet, le parking public souterrain était estimé à 14 M€.

L'ensemble de ces éléments a conduit M. le Maire à trancher net, en mettant fin au premier projet et à repartir, non d'une feuille blanche, mais en repensant largement l'opération.

D'où Foch-Sully 2, avec ses 8 000 m² commerciaux, une résidence seniors de 124 logements, un parking en silo de 300 places publiques et 211 places pour les riverains des habitations (120 logements).

Foch-Sully 2 représente 100 M€ de travaux, dont 25 M€ à charge de la Ville de Roanne, cette enveloppe n'évoluant pas.

M. le Maire présente des vues de ce projet, en soulignant l'importance accordée à la végétalisation, 5 000 m² étant réservés aux espaces verts et à des forêts urbaines.

C'est le cabinet d'architectures Insolites Architectures - associé au cabinet roannais Keops - qui a été retenu.

Le parking en silo sera d'une grande qualité architecturale, avec une toiture totalement photovoltaïque.

Les travaux doivent débuter en 2023 pour s'achever fin 2025.

M. le Maire répond aux questions :

- les commerçants existants peuvent tout à fait se positionner ;
- l'enseigne du centre commercial n'est pas encore retenue, 3 candidats étant en lice ;
- les futurs logements seront vendus, libre aux propriétaires de les louer ;
- la pente actuelle (6m) sera conservée, avec une adaptation des niveaux des immeubles en conséquence ;
- les sens de circulation des rues de desserte ne sont pas encore arrêtés ;

En parallèle, le square Cassin va être totalement réaménagé, un rond-point créé au niveau de l'av de Lyon et les dessertes du secteur des halles et Foch-Sully revues et améliorées.

M. Blanchard remercie M. le Maire pour cette présentation et laisse la parole à Olivier Jandard pour le point voirie.

Un rappel sur le budget participatif : 6 projets ont été retenus par le jury (détail en pièce jointe) et les Roannaises et Roannais ont jusqu'au 10 octobre pour voter pour le projet de leur choix.

En parallèle, chaque année, une enveloppe de 100 000 € est allouée à un conseil de quartier pour permettre la réalisation d'un projet d'envergure. Cette année, c'est le Conseil de Quartier du Parc qui a été retenu avec des jeux pour enfants et une fresque sportive à l'entrée du stade.

20 demandes sont terminées (détail en pièce jointe), dont l'installation de brumisateurs dans le square Mozart (premier budget participatif).

Olivier Jandard fait le point sur les comptages - dont celui rue Cuvier -, le matériel le permettant et les radars pédagogiques.

Depuis 2015, 220 comptages ont été réalisés sur Roanne, constituant une précieuse banque de données, à même d'apporter une aide à la décision lors du choix d'aménagements routiers de nature à renforcer la sécurité.

15 demandes sont en cours (détail ci-joint).

Olivier Jandard fait le point sur le plan vélo et les aménagements cyclables : 11,8 kms ont été réalisés en 2020-2021.

Un nouveau dispositif - chaucidou - a été mis en place av Gambetta (présentation ci-jointe).

M. Blanchard revient sur la consultation lancée en interne sur l'évolution potentielle du carrefour du champ de Foire : 2 solutions étaient proposées, soit un rond-point soit une modification des feux tricolores. 50 % des conseillers ont répondu et 100 % des réponses sont favorables au rond-point.

M. Le Maire en prend acte, en précisant que les budgets de ce mandat ne permettront pas une telle réalisation (représentant plusieurs centaines de milliers d'euros). En outre, dans les priorités, le carrefour Louis Flandre viendrait en priorité, au regard des enjeux de circulation.

M. Blanchard invite Mme Merle à faire un point sur le composteur collectif.

Mme Merle indique que ce composteur est opérationnel depuis le 3 juin dernier. 2 permanences par semaine sont assurées et 10 bénévoles sont contributeurs. Le système fonctionne bien, même si de petites améliorations techniques sont à prévoir.

Mme Merle désire renforcer l'information auprès des riverains et qu'une inauguration officielle ait lieu, si possible rapidement.

M. le Maire en prend note.

En parallèle Mme Merle a le projet d'un jardin aromatique dans l'espace libre entre le transformateur et l'avenue, lequel transformateur pourra d'ailleurs être décoré sur un thème en liaison avec la boîte à livres (ex : les abeilles).

M. Le Maire valide ce projet de jardin aromatique ainsi que la décoration du transformateur.

Des commerçants du quartier souhaitent réactiver en 2022 le barbecue, en lien avec le Conseil de Quartier. La date du 26 juin est retenue. M. Blanchard et les conseillers valident leur soutien à l'organisation de cette sympathique manifestation.

En parallèle les représentants des commerçants indiquent qu'un chèque de 1 000 € va être remis la semaine prochaine à l'association « en marche pour Faustine ».

M. Blanchard attire l'attention sur les nuisances sonores répétées en soirée d'un établissement (café-restauration) av de Paris.

Par ailleurs il propose de conserver l'une des trois écoles appelées à disparaître avec le projet Gambetta-République, afin de créer un lieu de vie sociale, pour le conseil de quartier, des associations, ... Ce pourrait être Carnot 2 au Carnot 1.

M. le Maire rappelle que ces bâtiments sont anciens, mal isolés, non aux normes PMR. Des travaux coûteux seraient nécessaires. De plus le futur équipement Gambetta-République offrira des possibilités de salles de réunion mutualisées, surtout en soirée, lorsque les élèves et les séniors ne l'utiliseront plus.

M. Blanchard sollicite les questions diverses :

- un trou est signalé rue Dumarest - angle av de Paris, photo à l'appui : M. Jandard en prend note ;
- vitesse excessive, voire violence routière bd Baron du Marais. Un long débat s'engage sur les incivilités routières et l'attitude irresponsable de certains conducteurs roulant beaucoup trop vite. Il est impossible de « mettre un policier derrière chaque voiture » et les ralentisseurs génèrent des nuisances sonores pour les riverains. Ce fléau n'est pas propre ni à ce boulevard, ni à Roanne. Pour autant l'emplacement des passages piétons dans la portion du rond-point Gambetta à la rue E. Reclus sera examiné ;
- problèmes liés aux cyclistes et conducteurs de trottinettes : certains ne respectent pas le code de la route, traversant sans s'arrêter en profitant des passages piétons. Le vivre ensemble est compliqué à faire accepter au quotidien, chacun doit faire des efforts, la solution passe par la responsabilisation de tous ;

- deux anciens commerces av de Paris (9-11 et 61) ne sont pas du tout entretenus. Les propriétaires seront saisis ;
- plusieurs ampoules de lampadaires sur le parking d'OPHEOR, à l'angle des rues C. Benoit et Mattéoti sont grillées. OPHEOR sera contacté ;
- le stationnement est insuffisant rue E. Girardin : un parking supplémentaire d'une dizaine de places est prévu, avec une réalisation avant la fin de cette année.

M. Blanchard clôt la séance à 20h30.

La date du prochain Conseil Paris, liée à l'évolution des actuelles conditions sanitaires, vous sera très bientôt communiquée.

Compte rendu synthétique des demandes voirie



| | |
|------------------|-----------|
| Realisées | 20 |
|------------------|-----------|

| Domaine | Adresse | Designations | Observations | Demande |
|------------------------|-----------------------------|---|---|---------|
| Environnement | Carrefour Bd Marais /Reclus | Signalement de présence de renouée du Japon dans les jardinières du carrefour . | | 36948 |
| Environnement | Square Mozart | Obturation de la grille du point d'eau du square ,une stagnation d'eau aux abords. | | 37465 |
| Environnement | Square Mozart | Dégradation de la barrière de l'aire de jeux du square. | Réfection en régie .Coût : 990 € | 37438 |
| Ingenierie | Square Mozart | Aménagement de trois brumisateurs dans le square. | Opération liée au premier budget participatif. | |
| Police Municipale | Allée J. Drouet | Demande de contrôle du stationnement Allée Drouet côté rue Girardin et à proximité. | | 37915 |
| Police Municipale | Rue E. Girardin | Demande de contrôle de stationnement. | | 37914 |
| Roannais Agglomération | Rue E. Girardin | Signalement de dépôts sauvages au niveau du N°40. | Orientation service OM Roannais Agglomération. | |
| Roannais Agglomération | Av de Paris | Constat de dégradation du parking de la médiathèque . | Prise en compte service Roannais Agglomération pour intervention. | 37917 |
| Voie Publique | Rue Paul Bert | Disfonctionnement de l'éclairage public rue Cugnot et bd Ouest au niveau du pont. | Intervention effectuée en régie par le service éclairage. | 37809 |

Compte rendu synthétique des demandes voirie

| | | | | |
|---------------|-------------------------|---|---|-------|
| Voie Publique | Giratoire av Carnot | Piéton inondé lors de fortes pluies lié aux problèmes d'évacuation. | Intervention gérée par la cellule externalisée . | |
| Voie Publique | Place du Champ de Foire | Potelet endommagé au niveau du chalet de la Tour de Pizz's. | Intervention en régie .Coût : 762,5 € | 37605 |
| Voie Publique | Rue Cuvier | Suite aménagement rue Cuvier , demande de comptage routier pour comparaison de relevé de vitesses. | Comptage effectué en mai 2021 sur dix jours: 29 981 véh. ;v moy :46 km/h;V85: 58 Km/h.Coût : 645 €. | 36122 |
| Voie Publique | Allée J. Drouet | Réfection de revêtement . | | 37014 |
| Voie Publique | Rue E. Girardin | Suite marche active ,constat de nid de poule au niveau de l'Allée J. Drouet. | | 37770 |
| Voie Publique | Rue J. Guesde | Suite marche active ,constat de dégradation de plaque de regard au N°30 de la rue. | Coût : 480 €. | 37912 |
| Voie Publique | Av de Paris | Bloque roue détérioré à proximité de la résidence Le Pary 42 av de Paris. | Coût : 610 €. | 37440 |
| Voie Publique | Av de Paris | Barrière de protection borne incendie endommagée à proximité de la résidence Le Pary 42 av de Paris. | Coût : 1 205 €. | 37441 |
| Voie Publique | Av de Paris | Demande de restitution de places de stationnement au niveau de l'enseigne Dominos pizza , 64 av.de Paris. | | 37913 |

Compte rendu synthétique des demandes voirie

| | | | | |
|---------------|---------------------------|--|---|-------|
| Voie Publique | Rue E. Reclus | Suite marche active ,constat de dégradation de plaque de regard au N°38 de la rue. | Coût : 285 €. | 37916 |
| Voie Publique | Carrefour Thomas/Belgique | Constat de temps d'attente très long sur le carrefour à feux. | Vérification de fonctionnement par le service éclairage . | 33768 |

| | |
|------------|--|
| PowerPoint | |
|------------|--|

| | | |
|-----------------|-----------|--|
| En cours | 15 | |
|-----------------|-----------|--|

| Domaine | Adresse | Designations | Observations | Demande |
|---------------|-------------------------|--|---|---------|
| Environnement | Rue E. Reclus | Entretien jardinière du lycée Carnot. | Position du conseil de quartier : suppression de la petite jardinière et modification de l'aménagement de la plus grande avec rognage de la partie maçonnée, plantation d'arbres et implantation de banc. | |
| Ingenierie | Bd Baron du Marais | Demande de mise en place d'une zone 30 bd Baron du Marais à hauteur du lycée Carnot. | Travail en commission voirie. | 30145 |
| Ingenierie | Place du Champ de Foire | Etude pour intégration du mouvement usagers de av Paris sur rue E. Girardin. | | |

Compte rendu synthétique des demandes voirie

| | | | | |
|---------------|-------------------------|---|---|-------|
| Ingenierie | Allée Drouet | Interrogation sur la poursuite de l'aménagement de l'allée bloqué ultérieurement par un projet OPHEOR. | Le conseil de quartier souhaiterait une étude ,si projet abandonné ,de fin d'aménagement de l'allée avec dans la mesure du possible:aménagement de voirie,continuité de l'éclairage public,poche de parking,végétalisation,aire de jeux,canisite,haie le long du grillage privatif. | |
| Ingenierie | Avenue de Paris | Suite visite sur place avec M. BLANCHARD et M. MIGNARD demande de place PMR au niveau du N° 105 av de Paris. | | 26511 |
| Ingenierie | Rue E. Reclus | Etude de circulation sur la partie entre Cuvier et J. Guesde avec le but d'établir une offre de stationnement (épis et longitudinale) .Consultation des riverains nécessaire . Soumis validation services et élu. | Position CQ : sens unique sens Cuvier giratoire. | |
| Voie publique | Rue Henri Dumarest | Etude d'aménagement du stationnement,voir de la circulation. | A travailler en commission de voirie | 33082 |
| Voie Publique | Place du Champ de Foire | Suite au stationnement gênant récurrent sur les trottoirs demande de signalisation verticale et horizontale a proximité du N°10.Soumis à validation élu. | | |
| Voie Publique | Rue Crivelli | Etude de circulation sur la partie entre Paris et Poutignat avec le but d'établir une offre de stationnement .Consultation des riverains nécessaire . Soumis validation services et élu. | Position CQ : sens unique sens Paris – Poutignat . | |
| Voie Publique | Rue J. Guesde | Manque de visibilité de la sortie sur la rue Cuvier. Demande de suppression de la première place de stationnement à gauche. Soumis à validation élu. | | |

Ville de Roanne -Service proximité

proxi@ville-roanne.fr

Compte rendu synthétique des demandes voirie

| | | | | |
|---------------|--------------------------|---|--|--|
| Voie Publique | Bd Baron du Marais | Demande de période d'essai en début de boulevard côté av Paris pour la mise en place des bloques roues en longitudinale des places de stationnement(identique à ceux posés devant la médiathèque). Les plots bétons en place causent des dégradations sur les véhicules. Soumis validation services et élu. | | |
| Voie Publique | Av Paris | Demande de passage piéton au niveau du N° 70 .Soumis à validation élu. | | |
| Voie Publique | Av Paris | Suite constat de défaut d'usage de la sortie de la médiathèque et du passage piéton à proximité demande de complément de marquage par figurine. Soumis à validation élu. | | |
| Voie publique | Rue E. Reclus | Etude aménagement de voirie pour améliorer la circulation avec les rues Guesde et Cuvier. | | |
| Voie Publique | Carrefour Seguin /Cugnot | Défaut d'usage du système prioritaire du carrefour. Vérification avec service à établir. | | |

| | | | |
|---------------------|----------------|----------|---|
| Info travaux | sept-21 | 6 |  |
|---------------------|----------------|----------|---|

| | | | | |
|--------------------|----------------|---------------------------|----------------------------------|----------|
| Entreprises | Adresse | Nature des travaux | Contraites de circulation | 1 |
|--------------------|----------------|---------------------------|----------------------------------|----------|

Compte rendu synthétique des demandes voirie

| | | | | |
|-------------------|----------------------------|------------------------------------|--|--|
| EUROVIA | Rue D. Casanova | Amenagement d'un nouveau parking. | Restreinte avec possibilité de rue barrée par intermittence en fonction des travaux. | |
| EUROVIA | Bd des Côtes | Amenagement de la voirie. | Restreinte avec possibilité de rue barrée par intermittence en fonction des travaux. | |
| LESCHEL et MILLET | Quai G Leclerc (Le Coteau) | Creation d'une tranchée drainante. | Restreinte avec possibilité de rue barrée par intermittence en fonction des travaux. | |
| CEGELEC | Rue de Sully | Modification du réseau électrique. | Restreinte avec possibilité de rue barrée par intermittence en fonction des travaux. | |
| EUROVIA | Bd de Verdun | Amenagement de la voirie | Restreinte avec possibilité de rue barrée par intermittence en fonction des travaux. | |
| EUROVIA | Rue des Vies Vieilles | Amenagement de la voirie. | Restreinte avec possibilité de rue barrée par intermittence en fonction des travaux. | |

Informations diverses

31



| Domaine | Adresse | Designations | Observations | I |
|------------------------|----------------|--|---|---|
| Roannais Agglomération | Tous quartiers | Consultation baromètre des villes cyclables. | https://barometre.parlons-velo.fr/ | |
| CCAS | Tous quartiers | Numéro unique pour les séniors. | 04.26.24.10.16 | |

Compte rendu synthétique des demandes voirie

| | | | | |
|-------------------------|----------------|--|---|---|
| Sécurité-Santé Publique | Tous quartiers | Centre de vaccination COVID-19. | https://www.agglo-roanne.fr/actualites-pages-speciales/vaccination-covid-19-3074.html |  |
| Sécurité-Santé Publique | Tous quartiers | Centre de vaccination COVID-19. | Le nouveau centre de vaccination se trouve au Fuyant (ancienne école) à partir du mercredi 1er Septembre à 9h. |  |
| Sécurité-Santé Publique | Tous quartiers | Toutes les infos pratiques COVID-19. | https://www.agglo-roanne.fr/covid-19-toutes-les-informations-2978.html |  |
| Tous domaines | Tous quartiers | Application pour smartphone:" Roanne ,l'appli".Tout Roanne dans la poche. | Application pour smartphone : Roanne,l'appli |  |
| Communication | Tous quartiers | Mag Roanne – Mars 2019- 1er magasin municipal 100% en réalité augmentée | Application pour smartphone : SnapPress |  |
| Sécurité-Santé Publique | Tous quartiers | Site et application pour déclaration odeurs | https://www.atmo-odo.fr/odoaura https://www.youtube.com/watch?v=2YHFKHn0IzY |  |
| Police Municipale | Tous quartiers | Centre de protection urbain CPU | 04.77.44.42.44 |  |
| Horodateurs | Tous quartiers | Parking payant de 9h/12 et de 14h/18h -30 min gratuit /jour du lundi au vendredi et 2h gratuit le samedi.Paiement par pièces ,cartes bancaires et application mobile PrestoPark. Obligation de saisir la plaque d'immatriculation à chaque stationnement payant. | https://www.agglo-roanne.fr/au-quotidien/deplacements/stationnement-1426.html |  |
| Horodateurs | Tous quartiers | Lien application paiement par mobile PrestoPark | https://www.agglo-roanne.fr/deplacements/stationnement/prix-du-paiement-a-l-horodateur-2034.html |  |
| Horodateurs | Tous quartiers | Lien application paiement parking par mobile Whoosh | https://www.whooshstore.fr/ |  |
| Horodateurs | Tous quartiers | Les abonnements stationnements | https://www.agglo-roanne.fr/deplacements/stationnement/les-abonnements-2036.html |  |

Compte rendu synthétique des demandes voirie

| | | | | |
|-------------------------|----------------|--|---|---|
| Horodateurs | Tous quartiers | STOP Fourrière | https://www.agglo-roanne.fr/deplacements/stationnement/stop-fourriere-2038.html |  |
| Urbanisme | Tous quartiers | Guide pour les ravalements de façade | https://www.agglo-roanne.fr/habitat/aides-a-l-habitat/ravalements-de-facades-311.html |  |
| Fibre optique | Toutes voiries | Fibre optique dans le Quartier ,réseau 100% fibre orange.Pour éligibilité :lien orange + adresse.Couverture totale 2020 | https://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre |  |
| Fibre optique | Toutes voiries | Fibre optique dans le Quartier ,réseau SFR Numericâble existant fibre /filaire.Pour éligibilité :lien SFR + adresse. | http://www.sfr.fr/carte-couverture-reseau-sfr-fibre-optique/ |  |
| Fibre optique | Toutes voiries | Informations sur le developpement de la fibre optique sur l'ensemble du territoire | https://cartefibre.arcep.fr/ |  |
| Roannais Agglomération | Toutes voiries | Service gratuit de ramassage des encombrants pour les particuliers - entreprise C3R | 0 800 00 08 56 |  |
| Roannais Agglomération | Toutes voiries | Reglemntation des apports aux PAV - 0 800 17 34 50 | https://www.agglo-roanne.fr/au-quotidien/dechets/tri-des-dechets-166.html |  |
| Roannais Agglomération | Toutes voiries | Le réseau public de bornes de recharge du département de la Loire | https://www.mobilire.fr/ |  |
| Roannais Agglomération | Toutes voiries | Pour les véhicules électriques ,gratuité sur l'ensemble des places de stationnement et gratuité de la recharge électrique | Nouvelle borne de rechargement : 25 supplémentaire sur Roannais Agglomération (dont 15 sur Roanne) |  |
| Santé | Toutes voiries | Localisation des défibrillateurs sur la commune | Applications Android et Iphone localisation défibrilateur RMC-BFM |  |
| Sécurité-Santé Publique | Toutes voiries | Service Sécurité-Accessibilité-Santé Publique-Developpement Durable | 04.77.23.21.27 - 04.77.23.21.28 - 04.77.23.21.41 |  |

Compte rendu synthétique des demandes voirie

| | | | | |
|-------------------------|----------------|--|---|---|
| Sécurité-Santé Publique | Toutes voiries | Que faire en cas de risques majeurs | https://www.aggloroanne.fr/fileadmin/Aggloroanne.fr/3_Au_quotidien/Prevention_et_securite/Prevention_des_risques_majeurs/2017-03-RISQUES_MAJEURS_.pdf |  |
| Sécurité-Santé Publique | Toutes voiries | Système d'alerte et d'information des populations | Application pour smartphone |  |
| Service | Tous quartiers | Statistique demandes | 1357 demandes citoyennes en 2018 avec 81% de réponses favorables. 3021 demandes d'intervention au total en 2018 |  |
| Service | Tous quartiers | Effacement de TAG: opération gratuite effectuée par le service bâtiment "brigade" | Conditions : - le tag visible de la rue - convention entre le propriétaire et les services de la ville de Roanne / en cas de dégradation lors de |  |
| Service | Tous quartiers | Service Proximité | proxi@ville-roanne.fr |  |
| Service | Tous quartiers | Service Proximité | Olivier JANDARD - 06.16.63.61.95 |  |
| Service | Tous quartiers | Service Proximité | Superviseur : Vincent DI MARCO - 06.38.81.39.78 |  |

BUDGET PARTICIPATIF - édition 2021-2022

| Auteur du projet | Résumé du projet | Admission (sur la base des critères) | A soumettre au vote |
|---------------------------------------|--|--------------------------------------|---------------------|
| ? (proposition reçue via facebook) | Signalisation des passages piétons par des poteaux lumineux | OUI | OUI |
| Alain CLEMENT | Mise en valeur du pont de la Loire par un éclairage des arches | OUI | OUI |
| Laëticia BONNET | Suppression d'emplacements de stationnement à certains carrefours pour renforcer la visibilité | OUI | OUI |
| Alexandre GEAY | Aménagement de parkings à vélos jouxtant les passages piétons (suppression d'une place de stationnement voiture pour plus de visibilité des piétons) | OUI | OUI |
| Agnès CHANDELIER | Extension du skatepark Rue Général Giraud | OUI | OUI |
| Nathan MOLLE | Aménager une goulotte passe vélos sur l'escalier de la passerelle SNCF (jouxtant le multiplexe) | OUI | OUI |

Aménagement de chaussée voie centrale banalisée



Av Gambetta

Aménagement d'une chaussée à voie centrale banalisée (CVCB) ou chaucidou (ou même chaussidou) de manière à sécuriser le cheminement vélo.

Av Gambetta

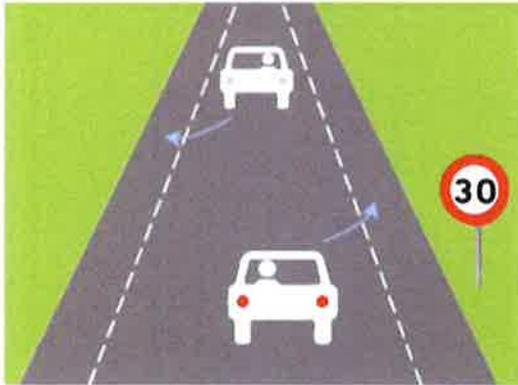




1

Aucun véhicule ne se présente en face et la route est dégagée

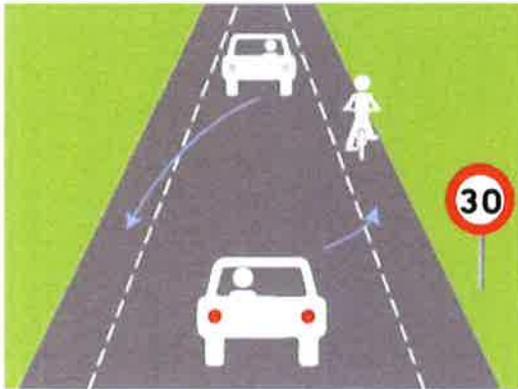
→ Je circule sur la partie centrale de la chaussée



2

Un véhicule se présente en sens opposé

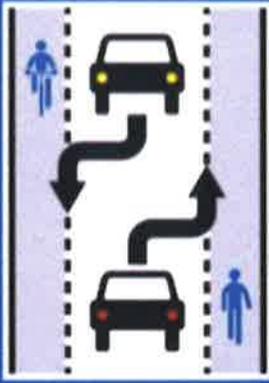
→ Je vérifie qu'il n'y a pas de piéton ou de cycliste sur la chaussée et je me déporte sur la droite pour croiser le véhicule. L'automobiliste en sens opposé procède de même



3

Un cycliste circule à droite de la chaussée et un véhicule se présente en sens opposé

→ Je me déporte sur la droite, derrière le cycliste, en maintenant une distance de sécurité adaptée. Je dépasse le cycliste une fois l'autre véhicule croisé



**AUTOMOBILISTES,
EN CAS DE
CROISEMENT,
DÉPORTEZ-VOUS !**

**ATTENTION
AUX PIÉTONS ET
AUX CYCLISTES !**